

Notices sur la famille Réal

Autor(en): **Lavanchy, Ch.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **60 (1952)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-46649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notice sur la famille Réal



La *Gazette numismatique suisse* a publié, dans son numéro 6, de juin 1951, un article de M^e Colin Martin, président de la Société suisse de numismatique, intitulé : *Notes sur une famille de monnayeurs lausannois*, donnant divers renseignements sur la famille Réal, originaire de Chiéri (Piémont), bourgeoise de Lausanne dès 1583.

Les membres les plus marquants de cette famille furent :

Jean Réal, maître monnayeur de l'évêque Sébastien de Montfaucon à son atelier de Lausanne de 1531 à 1536. Il fut maître monnayeur à Berne en 1545, puis à Aoste de 1549 à 1551. De 1551 à 1558, il est Général des monnaies de Savoie ; en 1558, il est Premier général des monnaies.

Pendant son séjour à Lausanne, il eut de nombreux ennuis. En 1531, il est arrêté et emprisonné comme faux-monnayeur. Cette détention eut lieu à Lausanne pendant l'été 1531, mais ne dura pas longtemps. Les comptes de Guillaume Ravinel, bourgeois de Lausanne, mentionnent qu'il a reçu de « monsr le mestre de monoe noble Réal cent escus d'ors ». L'on ne sait si cette somme a été payée comme amende ou comme rançon pour sortir de prison.

Ses affaires durent être florissantes. En 1530, Jean Réal achète la seigneurie de Morrens de François de Russin ; en 1535, il se la fait inféoder par l'évêque qui l'a toujours protégé. Le fait que Sébastien de Montfaucon ait couvert les agissements de son maître monnayeur et l'ait maintenu en fonctions malgré l'expertise du 27 mars 1531 et l'emprisonnement qui en a été la conséquence, permet de penser que l'évêque retirait quelque profit de ces opérations monétaires.

Luquin Réal, fils de Jean, fut maître de la monnaie du duc Emmanuel-Philibert de Savoie à l'atelier de Bourg-en-Bresse, de 1559 à 1564. En 1563, il se fit réintégrer dans ses droits à la seigneurie de Morrens par LL. EE. de Berne. Avec l'appui du

Conseil de Lausanne, il entreprit en 1570 une démarche à Berne pour la réouverture d'un atelier monétaire à Lausanne. Cette affaire n'eut pas de suite.

Gabriel-Raphaël Réal, autre fils de Jean, fut reçu bourgeois de Lausanne en 1583.

Le petit-fils de Jean Réal vendit la seigneurie de Morrens en 1594 à Jean-Baptiste de Saussure.

Un membre de cette famille a possédé le Chalet de la Ville.

La famille Réal eut par la suite de très dignes représentants, dont Jean-François Réal (1740-1822), pasteur à Stettin (Prusse), de 1768 à 1774, au Chenit (1775-1783), à Berne (1783-1798), à Vuarrens (1795-1805) et à Romainmôtier (1805-1820) ; il est l'auteur d'un *Cours de religion chrétienne*.

Une branche de cette famille qui avait acquis la bourgeoisie d'Aubonne s'est éteinte, alors que celle de Lausanne a encore des membres dans notre pays.

Le cliché qui accompagne cette notice représente les armoiries de cette famille tirées d'un sceau-matrice, propriété du Musée du Vieux-Lausanne. Elles figurent également dans l'armorial des « Nobles fusiliers » conservé dans le même musée.

CH. LAVANCHY.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Assemblée générale du 17 mai 1952, à la Salle Tissot, à Lausanne

Environ soixante membres de notre société sont présents quand, à 15 heures, M. Chevallaz, président, ouvre la séance. Vingt-deux nouveaux membres sont admis au sein de notre association ; ce sont : M^{me} Fanny-Jeanne Fuchs-Rusillon, M. Roger-Charles Logoz, licencié ès lettres, et M. Pierre Secrétan, avocat, en qualité de membres à vie ; M^{mes} Betty Alméras-Cuénoud, Alice Capt, Marc Henrioud, Blanche Givel-Capt ; M^{lle} Yvonne Capt, professeur émérite ; M. et M^{me} Paul Chappuis, médecin ; M. et M^{me} Christophe Chavannes, gérant d'immeubles ; MM. Edmond Aubert, licencié ès lettres, Phi-